

16ème législature

Question N° : 8679	De M. Mansour Kamardine (Les Républicains - Mayotte)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à Mayotte	Analyse > Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à Mayotte.
Question publiée au JO le : 06/06/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mansour Kamardine attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à Mayotte. Il a pu réitérer, récemment, auprès du Gouvernement, la demande unanime des élus du 101e département, depuis plusieurs années, d'ériger une université de plein exercice, de créer un centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), d'implanter des antennes des différents instituts nationaux de recherche (IFREMER, CNRS, CIRAD, IRD...), de développer la coopération régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique australe et de l'Est et plus généralement dans la zone swahiliphone. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les décisions et les orientations du Gouvernement en la matière.